

La parité en débat à la Soirée de l'Égalité du Cercle de Theia



Le Cercle de Theia organisait la première Soirée de l'Égalité chez Group Solutions à Glisy.

La première Soirée de l'Égalité proposée par le Cercle de Theia avait pour thème «Parité municipale : véritable avancée ou poudre aux urnes ?». De nombreux participants se sont rendus chez Group Solutions à Glisy pour débattre avec la présidente de l'Association des maires de la Somme et le sénateur Rémi Cardon.

Bénédicte Thiébaut, présidente de l'Association des maires de la Somme (AMF 80) et Rémi Cardon, sénateur de la Somme, ont répondu à l'invitation du Cercle de Theia qui organisait sa première Soirée de l'Égalité, mercredi 18 juin chez Group Solutions à Glisy. «*Le but était*

d'ouvrir un espace de débat libre, exigeant et citoyen sur la parité. C'est un sujet central en matière d'égalité, puisqu'une nouvelle loi, validée et non censurée par le conseil constitutionnel, impose désormais la parité dans la constitution des listes électorales, dans les communes de moins de mille habitants, ce qui va profondément impacter la vie démocratique de nos territoires», assure Marie-Thérèse Bouttemy, présidente du Cercle de Theia.

Ainsi, le débat était lancé : parité municipale, vraie avancée ou poudre aux urnes ? *«C'est une promesse démocratique qui suscite autant d'enthousiasme que de doute. Où en sommes-nous réellement ? Quelles sont les conséquences pour la construction des listes dans les communes de moins de mille habitants ? Est-ce une utopie ou une véritable volonté d'imprimer la marque de la parité dans les conseils municipaux ruraux ?»* Pour Bénédicte Thiébaut, cela va créer un bouleversement dans le fait d'organiser cette liste et le fait qu'elle soit paritaire. *«En fait, dans les petites communes, cela va susciter beaucoup de difficultés à trouver une femme. Parce qu'en fait, une femme a encore des missions de famille, de charge d'enfant. Et il y a des conseils municipaux qui vont se trouver devant des difficultés, parce que s'il n'y a plus d'hommes que de femmes, on va dire merci à certaines personnes, et que ces autres personnes vont donc faire une autre liste. Moi, je suis maire d'une commune de 162 habitants. La parité, je l'ai depuis 2008».*



Dans la Somme, 88 % des communes sont concernées. Des enjeux qui prennent donc une résonance toute particulière.

La parité : avancée réelle ou simple vitrine ?

Cette avancée symbolique soulève donc plusieurs questions. Suffit-elle à garantir une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans les conseils municipaux ? Comment dépasser la parité formelle pour atteindre une égalité de fait dans l'exercice du pouvoir local ? Ou encore, la suppression du vote individuel est-elle un progrès démocratique ou une restriction ? Selon Rémi Cardon, il s'agit avant tout de donner envie aux femmes de se présenter : *« Il y a environ 35% de femmes dans les conseils municipaux. Il faut aller vers les fameux 50% donc ça va forcément aller dans le bon sens maintenant. Je pense que c'est un premier pas qui nous attend, que la question de démocratie fonctionne, notamment par le biais d'associations d'élus comment les parlementaires*

et de voir comment les élus rendent le statut d'élue attractif et rassurant. A nous de créer de la confiance pour que les femmes arrivent, pour donner envie. Il y a la réforme du statut de l'élue qui est en cours d'écriture. On aimerait bien qu'il puisse voir le jour avant les élections de 2026 Le statut d'élue qui renforce un petit peu les possibilités que peuvent avoir autant les femmes que les hommes».

Dans un département où 88% des communes ont moins de mille habitants, la question de la parité municipale prend donc une dimension décisive. Ces territoires souvent oubliés sont pourtant le premier maillon de notre démocratie locale. À l'approche des élections municipales de 2026, la réforme du 21 mai 2025 introduit, en effet, pour la première fois un scrutin de liste paritaire à alternance stricte dans toutes les communes, y compris celles de moins de mille habitants : une réforme qui met fin au panachage et unifie les règles électorales à l'échelle nationale.

Le débat a tenu en haleine les participants pendant un long moment, avec en conclusion l'idée partagée par tous que la parité municipale va agir tel un levier de transformation et non plus comme un simple affichage.

Glisy (80379)